« MICROSOFT COMPLETE POUR L'ÉDUCATION »



Conditions commerciales générales- Pannes et dommages accidentels

Nous vous remercions de **votre** récent achat du produit « Microsoft Complete pour l'éducation ». Veuillez conserver les présentes conditions générales à caractère important dans un lieu sûr, aux côtés du **bon de Commande** : **vous** en aurez besoin en cas de réclamation.

DÉFINITIONS

Vous trouverez ci-dessous la signification des mots apparaissant en caractères gras dans les présentes conditions générales –

- « Nous », « Notre », « Nos »: l'assureur : le fabricant, l'administrateur ou l'administrateur des réclamations.
- « Fabricant », « Microsoft »: le fabricant du matériel d'origine, Microsoft Ireland Operations Limited, à l'adresse The Atrium Building, Block B, Carmanhall Road, Sandyford Business Estate, Dublin 18, Irlande. Site Web: www.microsoft.com
- « Détaillant »: le vendeur habilité par nous-mêmes à vous proposer la présente politique de garantie.
- « Assureur »: AmTrust International Underwriters DAC (« l'Assureur »)
 dont le siège social est situé au 40 Westland Row, Dublin, Irlande
 (numéro d'enregistrement au registre du commerce: 169384).
 L'Assureur est autorisé et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande,
 numéro de référence d'entreprise C33525. Ces informations peuvent
 être vérifiées en consultant le registre de la Banque Centrale d'Irlande
 sur le site www.centralbank.ie ou en appelant le +353 (0)1 224 6000.
- « Vous », « Votre », « Titulaire de l'Assurance de l'établissement d'enseignement » : l'établissement d'enseignement qui a acheté le(s) produit(s) et la présente politique de garantie, qui bénéficiera de la couverture conformément aux conditions générales de la présente politique de garantie.
- Le « produit »: le ou les article(s) dont vous avez initialement fait l'acquisition remplissant les critères énoncés dans la partie « ADMISSIBILITÉ DES PRODUITS », couvert(s) / ayant vocation à être couvert(s) par le présente politique de garantie.
- « Plafond de garantie » : le montant maximal que l'assureur réglera de façon globale et en raison de tout dommage au cours de la durée de la présente politique de garantie, telle que mentionnée dans la partie « Plafond de garantie ».
- « Dommages indirects »: tous préjudices subis ou frais encourus par vous, résultant d'un incident couvert mais n'étant pas eux-mêmes spécifiquement couverts par la présente politique de garantie, tel qu'un manque à gagner ou une perte de bénéfices, une perte de profit, une perte d'usage ou de données, ou la survenance d'autres coûts supplémentaires.
- « Prix d'achat d'origine »: la somme que vous avez réglée pour chaque produit couvert; à l'exclusion de toute taxe éventuelle et/ou de tous frais exigibles tels que mentionnés sur votre bon de commande.
- « Bon de commande » : un document numéroté qui confirme la date d'achat de la présente politique de garantie, le type spécifique de

- produits couverts avec la quantité exacte de chaque type, le **Titulaire** de l'Assurance de l'établissement d'enseignement avec son nom et son adresse ainsi que la durée de couverture de la politique de garantie. LA PRÉSENTE ASSURANCE N'EST PAS VALABLE EN L'ABSENCE DE BON DE COMMANDE.
- « Durée »: la période au cours de laquelle les dispositions de la présente politique de garantie sont valables, telle que mentionnée dans votre bon de commande.
- « Panne »: le dysfonctionnement mécanique et/ou électrique du Produit entraînant son incapacité à accomplir la fonction à laquelle il était destiné en raison de défauts dans les matériaux ou la fabrication et NON PAS en raison de l'usure/la détérioration ordinaire survenant au cours de l'utilisation normale du Produit.
- « Dommages accidentels », « DA », « Protection contre les dommages accidentels », « PDA » : dommage matériel survenu sur le produit à la suite d'un évènement soudain et imprévu, venant troubler son fonctionnement et n'étant pas expressément exclu de la présente politique de garantie.
- « Réparer » / « réparation » : les mesures que nous prenons afin de réparer, corriger ou restaurer votre produit pour le remettre en état de fonctionnement, à la suite d'une réclamation pour panne ou dommage accidentel couvert par la garantie. Les pièces utilisées pour la réparation du produit peuvent être neuves, d'occasion ou remises à neuf, et elles doivent correspondre aux caractéristiques d'usine du produit d'origine.
- « Remplacer » ou « remplacement » : un article qui Vous a été fourni par le biais de Notre arrangement dans le cas où Nous déterminerions que le Produit d'origine défectueux ne peut pas faire l'objet d'une Réparation. Nous ferons tous les efforts raisonnables pour Réparer le Produit, toutefois, Nous Nous réservons, à Notre entière discrétion, le droit de Remplacer le Produit défectueux par un modèle neuf, remis à neuf ou remis en état qui présente des caractéristiques et une fonctionnalité identiques ou similaires et Nous ne garantissons aucunement qu'un Remplacement sera le même modèle ou aura la même taille, les mêmes dimensions ou la même couleur que le Produit précédent.
- « Politique de garantie » : Le contrat passé entre vous et l'assureur, dont les présentes conditions générales et votre bon de commande attestent de l'existence.

DURÉE - DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA COUVERTURE

La couverture de toute **panne** commence à compter de l'expiration de la garantie légale de la garantie d'origine pièces et/ou main-d'œuvre du **fabricant**, et elle s'étend jusqu'à la fin de la durée de **votre politique de garantie**, telle que figurant sur **votre bon de commande**, ou bien jusqu'à ce que le **plafond de garantie** ait été atteint.

Le délai de couverture des dommages survenant sur votre produit et constituant des dommages accidentels est tel que figurant sur votre bon de commande, et il s'étend sur le reste de la durée de la politique de garantie telle qu'indiquée sur ce même bon de commande, ou bien jusqu'à ce que le plafond de garantie ait été atteint.

ADMISSIBILITÉ DES PRODUITS

Afin d'être couvert par la présente politique de garantie, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Le **produit** doit être un produit Microsoft Surface, acheté neuf, et doit avoir une garantie légale du fabricant de douze (12) mois minimum.



2. Le produit ne doit pas être couvert par toute autre assurance, garantie du fabricant, extension de garantie et/ou politique de service offrant les mêmes avantages que ceux décrits dans les présentes.

OBJETS DE LA COUVERTURE

En cas d'incident pris en charge par la garantie, la présente **politique de garantie** couvre le coût de la main-d'œuvre et/ou des pièces requises pour la **réparation du produit** ou, à notre seule discrétion, le **remplacement du produit** à la place de sa **réparation**, lorsqu'il s'agit d'une **panne** ou de **DA**.

Les **remplacements** seront effectués dans le cadre du service d'échange avancé par expédition expresse.

La couverture décrite dans les présentes conditions générales n'a pas vocation à remplacer ou à fournir des avantages cumulés à ceux de toute garantie légale du fabricant en période de validité. Au cours d'une telle période, tout élément couvert par cette garantie relève uniquement de la responsabilité du fabricant et ne sera pas pris en charge par la présente politique de garantie, indépendamment de la capacité ou non du fabricant à honorer ses obligations. Nous nous engageons à réparer ou remplacer votre produit conformément aux dispositions de la présente politique de garantie. Si nous décidons de remplacer votre produit, il est possible qu'en raison des avancées technologiques, nous vous remettions un produit attestant d'un prix de vente inférieur à celui du précédent produit couvert; dans ce cas, aucun remboursement de la différence de prix entre votre produit et le produit de remplacement n'aura lieu. Toutes pièces ou unités remplacées en vertu de la présente politique de garantie deviennent notre propriété dans leur intégralité. Lorsqu'un remplacement est applicable et qu'il est effectué au lieu d'une réparation, tous les accessoires, les équipements annexes et/ou les périphériques qui sont intégrés au produit, mais qui n'ont pas été fournis et inclus dans l'emballage par le fabricant lors de la vente initiale du produit couvert, ne seront PAS inclus dans ce remplacement. NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE REMPLACER UN PRODUIT DÉFECTUEUX PAR UN ARTICLE NEUF OU REMIS A NEUF OFFRANT DES CARACTÉRISTIQUES ET DES FONCTIONNALITÉS ÉGALES OU SIMILAIRES, DONT LE MODELE OU LA COULEUR PEUVENT NE PAS ETRE LES MEMES QUE CEUX DU PRÉCÉDENT PRODUIT COUVERT.

PLAFOND DE GARANTIE

Pendant la durée de votre politique de garantie, le montant maximum que nous sommes tenus de vous verser pour toute réclamation ne doit pas dépasser le prix d'achat d'origine de chaque produit.

Vous bénéficiez d'une couverture prenant en charge un maximum d'une (1) réclamation au cours de la **durée** de la **politique de garantie**, pour les coûts liés à la **réparation** ou au **remplacement** de chaque **produit** en cas de **panne** ou de **dommage accidentel**, correspondant au **prix d'achat d'origine** de chaque **produit**, tel qu'indiqué dans **votre bon de commande** (hors toutes taxes et/ou frais).

La couverture pour chaque **produit** en vertu de la présente **politique de garantie** cessera automatiquement, avec effet immédiat, lors de la résolution fructueuse d'une réclamation, ou à la fin de la **durée de la politique de garantie**, si celle-ci intervient plus tôt. Dès lors, l'**assureur** n'assumera plus aucune responsabilité.

Lorsque le **plafond de garantie** est atteint, **nos** obligations seront considérées comme intégralement exécutées et la couverture en vertu de la présente **politique de garantie** prend fin.

En outre, ni **nous** ni le **détaillant** ne serons responsables des dommages accessoires ou indirects, notamment des dommages aux biens, de la perte de temps, de la perte de données ou de la perte de revenus résultant de la **panne** de tout **produit** ou de tout équipement, de retards dans la prestation des services ou de l'incapacité de fournir les services, ou de l'indisponibilité d'un **remplacement**. Ni **nous** ni le **détaillant** ne serons responsables de toutes les conditions pré-existantes (définies ci-dessous) qui sont connues de **vous**, y compris de tous les défauts inhérents des **produits**.

OBJETS NON COUVERTS - EXCLUSIONS

LA PRÉSENTE POLITIQUE DE GARANTIE NE COUVRE PAS LES RÉCLAMATIONS RELATIVES À OU RÉSULTANT :

- (a) De conditions préexistantes pour lesquelles vous vous êtes engagé ou dont vous aviez connaissance (Les conditions préexistante se réfèrent à des dommages ou à des dysfonctionnements liés au Produit qui existaient avant la souscription de la présente Assurance)..
- (b) Du conditionnement et/ou du transport inapproprié effectué par vous ou votre représentant et ayant provoqué des dommages sur le produit au cours du transport, y compris un arrimage inadéquat du produit pendant le transport.
- (c) De tout **dommage indirect** quel qu'il soit, y compris ce qui suit, sans toutefois s'y limiter : (i) dommages matériels, temps perdu, perte de données ou perte de revenus résultant d'un fait défini impliquant une **Panne** ou des **DA**, tout dysfonctionnement mécanique et/ou électrique non défini, services de formation fournis séparément par **Microsoft** ou par ses affiliés, ou tout autre type de dommages subis par le **Produit** ou liés au **Produit**, ce qui inclut, sans toutefois s'y limiter, tout équipement non couvert utilisé en association avec le **Produit**; (ii) retards de prestation des services ou incapacité à faire la prestation des services pour une raison quelconque; (iii) indisponibilité de toutes pièces / composantes; (iv) les coûts que **Vous** avez engagés liés à des installations personnalisées adaptées au **Produit**, notamment, des socles, supports de tiers, alcôves
- personnalisées et éléments assimilés; ou (v) un **Remplacement** qui n'est pas du même modèle ou qui n'a pas la même taille, dimension ou couleur que le **Produit** précédent. **Nous** déclinons toute responsabilité concernant les dommages matériels, les préjudices corporels ou tout décès relativement à un tiers découlant de l'exploitation, de la maintenance ou de l'utilisation du **Produit** ou d'un **Remplacement** fourni aux termes de la présente **Assurance**.
- (d) Des modifications, ajustements, transformations, réparations ou manipulations réalisées par toute personne autre qu'un technicien de service agréé par nous-mêmes.
- (e) Des dommages causés par le gel, la surchauffe, la rouille, la corrosion, la déformation ou le pliage.
- (f) De l'usure et de la détérioration progressive de la performance du produit.
- (g) D'un traitement nuisible, dommageable, malveillant, imprudent ou déshonorant du **produit**, intentionnel ou non, provoquant des dommages et/ou son dysfonctionnement.
- (h) De dommages ou dysfonctionnements de votre produit provoqués par ou dus à l'action d'un virus informatique ou de toute autre défaillance informatique.



- (i) De la perte, du vol, d'un acte malveillant ou d'une disparition.
- (j) Des animaux (y compris des animaux de compagnie), de la présence (r) d'animaux ou d'infestation par des insectes.
- (k) De l'utilisation inappropriée de l'électricité et des fluctuations de l'alimentation.
- (I) Des évènements fortuits parmi lesquels: les émeutes, les rayonnements nucléaires, la guerre, les actes hostiles, la contamination radioactive, les conditions environnementales dangereuses, l'exposition à des conditions météorologiques dangereuses ou à une catastrophe naturelle, les effondrements, les explosions ou collisions avec un autre objet, les incendies, tout type de précipitations ou d'humidité, la foudre, la saleté, le sable ou la fumée, l'acte d'un gouvernement ou le dysfonctionnement de l'Internet ou d'autres télécommunications.
- (m) Du manquement au respect des recommandations du fabricant en matière d'entretien, ou à l'exploitation ou au stockage du produit dans des conditions différentes des spécifications ou instructions données par le fabricant.
- (n) D'un (de) produit(s) faisant l'objet d'un rappel du fabricant, d'une action au titre de sa garantie ou de travaux en vue de réparer un défaut de conception ou d'un composant, un assemblage inapproprié ou une erreur commise par le fabricant indépendamment de sa capacité à rembourser de telles réparations.
- (o) D'un (de) produit(s) dont le numéro de série a été supprimé ou modifié.
- (p) De dommages esthétiques survenus sur votre produit de quelque façon que ce soit, par ex. via une marque, une égratignure des grincements, des imperfections, des bruits, ou une bosse, à moins que ce dommage esthétique n'entraîne une dégradation du fonctionnement.
- (q) De l'entretien régulier ou préventif ou bien de l'adaptation, de la modification ou de la révision normale.

- Tout service du produit couvert par une garantie, une autre politique de service ou une assurance.
- (s) Des accessoires (tels qu'un clavier amovible) ou périphériques, qui sont essentiels à la fonction de base du **produit**, mais qui ne sont pas fournis et inclus par le **fabricant** dans l'emballage, lors de la première vente du **produit**.
- (t) D'imperfections sur l'écran/le moniteur telles que les « images brûlées » (combustion interne du phosphore) sur les écrans CRT, LCD, LED ou plasma causées par les jeux vidéo, un affichage prolongé d'un ou plusieurs signaux vidéo ou des fissures sur l'écran.
- (u) Des coûts de pièces détachées non couverts par la garantie initiale du fabricant du produit, ou de toutes pièces hors exploitation/non motorisées à l'instar des pièces en plastique ou autres, y compris, mais sans se limiter à : les câbles d'accessoires, les batteries (sauf disposition contraire mentionnée dans la présente politique de garantie), les connecteurs, les cordons, les fusibles, les claviers, les boîtiers et moulages en plastique, les interrupteurs et le câblage.
- (v) De la responsabilité ou des dommages matériels, de la blessure ou du décès d'une personne dans le cadre de l'exploitation, de l'entretien ou de l'utilisation du **produit**.
- (w) De toute réclamation dans le cadre de laquelle aucun bon de commande n'a été fourni, sauf dans la mesure où nous consentons à transposer les avantages de la présente politique de garantie.
- (x) De toute réclamation concernant la restauration d'un logiciel ou de données, ou la récupération de données à partir de votre produit.
- (y) Tout service effectué hors de Belgique.

PRIME

Prime d'assurance selon les **politiques de garantie** SURFACE TABLETTE :

La prime d'assurance doit être payée au même moment que le paiement du prix d'achat de **votre produit. Votre** protection prendra effet à compter du paiement intégral de la prime. Cela signifie que si la prime n'a pas été payée intégralement et qu'un incident assuré prend place, l'**assureur** n'a point d'obligation de fournir de la protection car la Politique n'a pas pris effet. Néanmoins, l'**assureur** est tenu de fournir de la protection si **vous** ne pouvez pas être tenu responsable pour la défaillance de paiement.

RÉCLAMATIONS

IMPORTANT: L'INTRODUCTION D'UNE RÉCLAMATION NE SIGNIFIE PAS NÉCESSAIREMENT QUE LA PANNE DE **VOTRE PRODUIT** OU LES DOMMAGES QU'IL A SUBIS SONT COUVERTS PAR **VOTRE POLITIQUE DE GARANTIE**. LA PRÉSENTE **POLITIQUE DE GARANTIE** NE FOURNIT AUCUNE COUVERTURE SI **VOUS** EFFECTUEZ DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES.

En vue d'obtenir une autorisation et des services, veuillez respecter les procédures suivantes aussitôt que possible, en toutes circonstances, <u>dans un délai de quatorze (14) jours de travail à compter de l'occurrence de l'évènement couvert par la garantie</u>. Le non respect de cette procédure est susceptible de rendre nulle **votre** réclamation.

Pour qu'une réclamation soit prise en considération, votre représentant désigné (tel qu'indiqué dans votre bon de commande) doit tout d'abord nous contacter afin de procéder à un premier examen et à un diagnostic du problème. Si vous formulez une réclamation, Microsoft vous posera des questions concernant cette réclamation et la nature de la panne ou des dommages accidentels. Vous êtes tenu de répondre à ces questions aussi honnêtement et justement qu'il vous est possible. Vous vous engagez à ne pas faire de fausse déclaration : toutes informations inexactes sont susceptibles de rendre nulle votre politique de garantie.

Pour un service optimal, gardez **votre bon de commande** à disposition. Le représentant désigné doit **nous** contacter par téléphone au numéro indiqué sur http://support.microsoft.com/gp/customer-service-phone-numbers. **Nos** représentants agréés disposeront sans délai d'informations au sujet du problème rencontré par **votre produit** et tenteront d'abord de le résoudre par téléphone et/ou à distance. Si **nous** ne parvenons pas à résoudre ce problème par téléphone et/ou à distance, un numéro de référence de service pour les réclamations **vous** sera fourni, ainsi que des instructions sur la manière d'obtenir une assistance pour **votre produit**.



Veuillez ne pas ramener **votre produit** au **détaillant**, ni l'envoyer où que ce soit sans consigne de **notre** part. Si **nous vous** demandons de **nous** renvoyer le **produit** par la poste, assurez-vous d'inclure à votre colis les éléments suivants :

- (1) une copie de votre bon de commande,
- (2) une brève description écrite du problème rencontré par votre produit, et
- (3) une mention clairement visible de votre numéro de référence de service que nous vous avons fourni, pour les réclamations.

REMARQUE: Si nous vous demandons de nous envoyer le produit par la poste, nous vous fournirons les informations nécessaires sur la démarche à suivre. Dans la mesure où vous respectez toutes nos instructions, nous prenons en charge - pour un envoi postal - les frais de port en partance et à destination de votre siège/domicile. Il est vivement conseillé de faire attention lors du transport et/ou de l'envoi du produit: nous déclinons toute responsabilité pour tous frais d'expédition ou dommages résultant d'un conditionnement inapproprié effectué par vous. Le produit reste sous votre responsabilité jusqu'à sa réception par Microsoft.

Ne joignez ni accessoires, ni jeux, ni tout autre effet personnel lors de l'envoi de **votre produit** à **Microsoft** pour une telle réparation : **Microsoft** décline toute responsabilité sur ces objets.

IMPORTANT : N'OUVREZ PAS LE PRODUIT, CAR UNE TELLE ACTION POURRAIT PROVOQUER DES DOMMAGES NON COUVERTS PAR LA POLITIQUE DE GARANTIE ET EMPÊCHER AINSI L'ADMISSIBILITÉ DE VOTRE PRODUIT EN VUE DE SA RÉPARATION OU AUTRE, MÊME CONTRE PAIEMENT. SEULE MICROSOFT OU UN PRESTATAIRE AGRÉÉ PAR NOUS-MÊMES EST HABILITÉ À EFFECTUER DES TRAVAUX DE RÉPARATION SUR LE PRODUIT.

LES OBLIGATIONS DE MICROSOFT

- (a) Une fois votre produit renvoyé, Microsoft procèdera à son inspection.
- (b) Vos frais de port seront remboursés par Microsoft si la réclamation est valable et si l'affranchissement n'est pas prépayé.
- (c) Si Microsoft constate un dysfonctionnement de votre produit aux termes de la présente politique de garantie, elle pourra le réparer ou le remplacer (à son entière discrétion) au nom de l'assureur. Elle procédera sans exiger de frais de votre part dans le cas où le dysfonctionnement est lié à une panne. Le remplacement peut avoir lieu avec un article remis à neuf ou un produit au fonctionnement équivalent. Si Microsoft décide de remplacer votre produit, celui-ci relève désormais de la propriété de l'assureur et le produit de remplacement de la votre. La couverture de ce dernier se poursuit jusqu'à expiration de la durée de la présente politique de garantie, sous réserve du plafond de garantie.
- (d) En cas de dysfonctionnement de **votre produit** après expiration de la **durée** de la présente **politique de garantie**, il ne bénéficie plus de couverture au titre de cette **politique**. Une fois la **durée** de la présente **politique de garantie** arrivée à expiration, les services de **Microsoft** visant à l'identification et la réparation des problèmes de **votre produit** seront payants.

VOS OBLIGATIONS

Afin de bénéficier des services ou de l'assistance au titre de la présente politique de garantie, vous vous engagez à :

- (a) Fournir à Microsoft le numéro de série de votre produit.
- (b) Fournir des informations à **Microsoft** relativement aux symptômes et causes du problème touchant **votre produit**.
- (c) Répondre aux demandes d'informations telles que concernant le modèle de **votre produit**, les accessoires connectés à ou installés sur celui-ci, les messages d'erreur affichés, les mesures prises avant la survenance du problème sur **votre produit** et les étapes suivies pour le résoudre.
- (d) Régulièrement mettre à jour et installer la version la plus récente du logiciel du **produit** avant de passer par le service des réclamations.
- (e) Suivre les instructions données par **Microsoft**, notamment en **vous** abstenant d'envoyer à celle-ci des produits et accessoires ne faisant pas l'objet de la **réparation** ou du **remplacement** et en procédant à un conditionnement de **votre produit** conformément aux consignes d'expédition
- (f) Dans le cas d'un remplacement, vous devez nous envoyer votre produit défectueux endéans les dix (10) jours calendaires à compter de la livraison du produit de remplacement. Si vous ne nous renvoyez pas le produit défectueux endéans les dix (10) jours calendaires à compter de la livraison du produit de remplacement, une redevance pour appareils non retournés vous sera facturée, laquelle correspondra au prix de vente du produit de remplacement suggéré par le fabricant.
- (g) **VOUS** ÊTES RESPONSABLE DE LA SAUVEGARDE DE L'ENSEMBLE DE VOS LOGICIELS ET DONNÉES, QUE **VOUS** DEVEZ EFFECTUER RÉGULIÈREMENT ET PRÉALABLEMENT À TOUTE **RÉPARATION**. LA PRÉSENTE **POLITIQUE DE GARANTIE** NE COUVRE NI LA RESTAURATION DE LOGICIELS OU DE DONNÉES, NI LA RÉCUPÉRATION DE DONNÉES DEPUIS/VERS **VOTRE PRODUIT**, ET **NOUS** NE SOMMES PAS EN MESURE DE TRANSFÉRER DE TELLES DONNÉES SUR TOUT **PRODUIT DE REMPLACEMENT** QUI VOUS A POTENTIELLEMENT ÉTÉ FOURNI. **NOUS** NE SERONS EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES DE LA RESTAURATION DE LOGICIELS OU DE DONNÉES, OU DE LA RÉCUPÉRATION DE DONNÉES À PARTIR DE TOUT **PRODUIT**.

La non-conformité avec ces obligations peut rendre nul la responsabilité de l'assureur en vertu des conditions de cette politique.

LIEU DES SERVICES

Pour toutes les réclamations couvertes, la présente **politique de garantie** fournit des emballages prépayés pour les **réparations** ou les **remplacements** couverts à **votre** adresse, telle qu'elle est indiquée sur le **bon de commande.**

RENOUVELLEMENT

La présente politique de garantie n'est pas renouvelable.

Microsoft

TRANSFERT

La couverture en vertu de la présente politique ne peut pas être transférée par vous envers une autre partie ou un autre produit.

RÉSILIATION

VOTRE DROIT D'ANNULATION

Vous pouvez annuler cette **politique** à chaque moment en **nous** informant de la demande d'annulation sur les données de contact ci-dessous. Cette demande doit **Nous** être adressée à l'adresse suivante : Insurance **Policy** Cancellations, Microsoft Ireland Operations Limited, The Atrium Building, Block B, Carmanhall Road, Sandyford Business Estate, Dublin 18, Irlande soit par les services d'un huissier, soit en envoyant une lettre de résiliation avec accusé de réception.

PÉRIODE DE RÉFLEXION

Si **votre** demande d'annulation tombe dans les trente (30) jours dès la date d'achat de la **politique**, **vous** recevrez un remboursement de cent pourcent (100%) du prix d'achat de la **politique** payé par **vous**, à condition que, pendant cette période, aucune réclamation n'aie pris place.

APRÈS LA PÉRIODE DE RÉFLEXION

Si **votre** demande d'annulation tombe après les trente (30) jours dès la date d'achat de la **politique**, **vous** recevrez un remboursement en prorata du prix de la **politique** payé par **vous**, à condition qu'aucune réclamation n'ait pris place.

NOTRE DROIT DE METTRE FIN À LA PRÉSENTE POLITIQUE DE GARANTIE

Dans l'hypothèse où **nous** résilions la présente **politique de garantie**, **nous vous** en informons par le biais d'une lettre recommandée par les services d'un huissier ou en envoyant une lettre de résiliation avec accusé de réception au moins trois (3) mois avant la date effective de résiliation. Ce préavis est envoyé à **votre** adresse enregistrée dans **notre** fichier (par e-mail ou adresse postale le cas échéant), et il contient la raison et la date effective d'une telle résiliation. Dans l'hypothèse où **nous** résilions la présente **politique de garantie**, **vous** bénéficiez d'un remboursement au prorata s'appuyant sur les mêmes critères que susmentionnés. Aucuns frais de résiliation ne s'appliquent.

Nous sommes habilités à résilier la présente politique de garantie uniquement pour les raisons suivantes :

- (a) **votre** non paiement du prix / des frais d'acquisition de la **politique de garantie** (Articles 69 à 72 de la Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances), ou
 - (b) de fausses déclarations intentionnelles de votre part.

PROCÉDURE EN CAS DE RÉCLAMATION

Notre priorité est de **vous** fournir un service de première classe. Toutefois, si **vous** n'en êtes pas satisfait, nous vous invitons à le faire savoir à l'un de **nos** représentants, en nous joignant par téléphone au numéro indiqué sur http://support.microsoft.com, ou par e-mail à l'adresse : msespbus@microsoft.com.

Nous vous répondrons dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de **votre** réclamation. Dans l'hypothèse où **nous** ne sommes pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à **votre** question dans ce délai (en raison par ex. de la nécessité d'une enquête approfondie), **nous vous** informerons des mesures que **nous** mettons en place pour traiter **votre** réclamation, de la date estimée à laquelle une réponse complète **vous** sera donnée, et par qui. Dans un tel cas, une réclamation nécessite généralement un délai de guatre (4) semaines pour être résolue.

Si le traitement de votre réclamation requiert plus de quatre (4) semaines, nous vous informerons de la date à laquelle une réponse vous sera donnée.

Si **Vous** n'avez toujours pas reçu de réponse de **Notre** part après un délai de huit (8) semaines, ou si **Vous** n'êtes pas satisfait de **Notre** réponse, il est possible que **Vous** ayez le droit de contacter le *Financial Services Ombudsman* qui peut examiner les réclamations de « plaignants admissibles » comprenant les particuliers, les entreprises individuelles ainsi que les petits partenariats dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 3 millions d'euros. De plus amples informations sont disponibles sur le site : https://www.financialombudsman.ie

Financial Services Ombudsman, 3rd Floor, Lincoln House, Lincoln Place, Dublin 2, D02 VH29 Téléphone : 1890 88 20 90 ou +353 1 6620899 depuis l'étranger

Courriel: enquiries@financialombudsman.ie

Cette procédure n'affecte aucunement votre droit à intenter une action en justice.



PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DE LA VIE PRIVÉE

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTERE PERSONNEL

Nous Nous engageons à protéger et à respecter Votre vie privée conformément à législation en vigueur sur la Protection des Données (la « Législation »). Pour les besoins de cette Législation, les Responsables du Traitement sont Microsoft et l'Assureur. Ci-dessous figure un résumé indiquant les principaux moyens utilisés par l'Assureur pour traiter Vos données à caractère personnel. Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site Internet de l'Assureur à www.amtrusteurope.com. Pour tout complément d'information sur la manière dont Microsoft traite Vos données à caractère personnel, veuillez consulter Microsoft.com/privacy.

LA MANIERE DONT L'ASSUREUR UTILISE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET AVEC QUI IL LES PARTAGE

L'**Assureur** traitera les données à caractère personnel, s'agissant de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, qu'il détient à **Votre** sujet des manières suivantes :

- o Aux fins de fournir l'assurance, de traiter les réclamations et à toute autre fin connexe. Cela peut inclure des décisions de souscription prises par le biais de moyens automatisés, aux fins de l'exécution du contrat d'assurance entre l'**Assureur** et **Vous**.
- o Aux fins de proposer des renouvellements ou à des fins de recherches ou de statistiques, ceci est dans l'intérêt légitime de l'**Assureur**: pour qu'il analyse l'activité historique, qu'il améliore les algorithmes de tarification et pour aider à prévoir l'impact économique futur, à servir les intérêts commerciaux, à optimiser l'offre de produits et à développer de nouveaux systèmes et processus et pour répondre à des obligations juridiques relevant d'une juridiction hors de l'UE.
- Pour Vous fournir les informations, produits ou services que vous Nous avez demandés ou qui, à Notre avis, sont susceptibles de Vous intéresser lorsque Vous avez consenti à être contacté à de telles fins.
- o Pour Vous informer des changements apportés à Nos services, en application des obligations juridiques et réglementaires de l'Assureur.
- o Pour lutter contre la fraude, le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et répondre à des obligations juridiques ou réglementaires de nature générale, cela est nécessaire pour répondre aux obligations juridiques et réglementaires de l'Assureur relevant d'une juridiction au sein de l'UE.

DIVULGATION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'Assureur peut divulguer Vos données à caractère personnel à des tiers qui interviennent dans la fourniture de produits ou de services à l'Assureur ou à des prestataires de services qui font la prestation de services pour le compte de l'Assureur. Ces entités comportent : Microsoft, des sociétés du groupe, partenaires d'affinité, courtiers, agents, administrateurs tiers, réassureurs, autres intermédiaires d'assurance, bureaux d'évaluation de l'assurance, agences de crédit, agences de détection des fraudes, experts-sinistres, juristes/avocats, comptables, organismes de réglementation et comme pourrait l'exiger la loi.

L'Assureur peut également divulguer Vos informations personnelles :

- a) S'il procède à la vente ou à l'acquisition d'une entreprise ou d'actifs, auquel cas, il peut divulguer **Vos** données à caractère personnel au vendeur ou à l'acquéreur de cette entreprise ou de ces actifs.
- b) Si une société d'AmTrust ou la quasi-totalité de son actif est acquis par un tiers, en ce cas, les données à caractère personnel qu'elle détient sur ses clients feront partie des actifs transférés.
- c) Pour protéger les droits, les biens ou la sécurité d'AmTrust, de ses clients, employés ou autres entités.

TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNÉES

L'**Assureur** peut transférer **Vos** données à caractère personnel vers des destinations hors de l'Espace économique européen (« EEE »). Lorsque l'**Assureur** transfère **Vos** données à caractère personnel hors de l'EEE, il doit s'assurer qu'elles sont traitées de manière sécurisée et en conformité avec la présente déclaration de confidentialité et la Législation. L'**Assureur** transfère des données uniquement vers des pays que la Commission européenne considère comme ayant un niveau adéquat de protection ou, en l'absence d'une décision d'adéquation, l'**Assureur** utilise les « clauses contractuelles types » approuvées de la Commission européenne avec ces parties pour la protection des données.

VOS DROITS

Vous avez le droit :

- a) de Vous opposer, à tout moment, au traitement de Vos données à caractère personnel à des fins commerciales directes ;
- b) de Vous opposer au traitement de Vos données à caractère personnel lorsque ce traitement est fondé sur les intérêts légitimes de l'Assureur;
- c) d'accès aux données à caractère personnel sous le contrôle de l'**Assureur** et d'en obtenir une copie ainsi que des informations sur la manière dont ces données à caractère personnel sont traitées et sur quel fondement;
- d) de demander l'effacement de **Vos** données à caractère personnel ;
- e) de demander la mise à jour ou la rectification de toute donnée inadéquate, incomplète ou inexacte.
- f) de limiter le traitement de Vos données.
- g) de demander à l'**Assureur** de **Vous** fournir **Vos** données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou **Vous** pouvez demander qu'elles soient transmises directement à un autre responsable de traitement, mais dans chaque cas seulement si le traitement est fondé sur **Votre** consentement ou sur l'exécution d'un contrat conclu avec **Vous** et si le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés;
- h) d'introduire une réclamation auprès de l'autorité locale chargée de la protection des données ;
- i) de retirer **Votre** consentement à tout moment lorsque le traitement est fondé sur **Votre** consentement, sans compromettre la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.



CONSERVATION

Vos données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire, et elles seront gérées conformément à la politique de conservation des données de l'Assureur. Dans la plupart des cas, la durée de conservation est de dix (10) ans après l'expiration du contrat d'assurance ou de la relation d'affaires avec Vous, à moins que l'Assureur ne soit tenu de conserver les données pendant plus longtemps en raison d'exigences professionnelles, juridiques ou réglementaires.

Pour toute question concernant l'utilisation de Vos données à caractère personnel faite par l'Assureur, veuillez contacter le Responsable de la Protection des Données, AmTrust International. Pour obtenir l'adresse complète, veuillez consulter le site Internet (https://www.amtrusteurope.com/).

PROTECTION DES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS

Se rendant compte des règles d'Assur-MiFID, l'assureur a placé sur le site web des informations concernant la politique de compensation ainsi que l'identification, la gestion et le contrôle des conflits d'intérêts qui émanent chez l'assureur.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

DROIT APPLICABLE

La **politique** est régie par la loi belge et notamment par la loi du 4 avril 2015 en matière des assurances. Tous les litiges qui émanent de la **politique** seront la compétence exclusive des courts de justice belges.

SOUS-TRAITANCE

Nous sommes habilités à sous-traiter ou mandater l'exécution de **nos** obligations à des tiers, sans toutefois être déchargés de **nos** obligations à **votre** égard.

RENONCIATION ET AUTONOMIE DES CLAUSES

Le manquement d'une partie à exiger l'exécution par l'autre partie de toute disposition figurant aux présentes n'affectera pas le droit d'exiger son application à tout moment par la suite; et la renonciation par une partie à invoquer une violation d'une de ces dispositions ne saura être considérée comme une renonciation à la disposition elle-même.

Dans le cas où une disposition des présentes conditions générales s'avère inapplicable ou nulle en vertu d'une loi ou d'une décision judiciaire applicable, le caractère nul ou inapplicable de cette disposition n'entraîne pas l'inopposabilité ou la nullité des conditions générales dans leur ensemble. Le cas échéant, une telle disposition doit alors être modifiée et interprétée de manière à se rapprocher autant que possible de ses objectifs initiaux, dans les limites prévues par la loi ou la jurisprudence applicable.

SUBROGATION

Si vous êtes en droit de recouvrer à l'encontre d'une autre partie des sommes que nous avons payées en vertu de la présente politique de garantie, vos droits deviendront nos droits. Vous ferez tout ce qui est raisonnablement nécessaire à l'effet de nous permettre de faire valoir ces droits. Nous recouvrerons uniquement l'excédent après que vous ayez été intégralement indemnisé au titre de votre préjudice.

NOTIFICATIONS

Vous acceptez expressément d'être contacté, à des fins de gestion de **votre politique de garantie**, aux numéros de téléphone ou aux adresses postales ou électroniques que **vous nous** avez fournies. Toutes les notifications ou demandes en lien avec la présente **politique de garantie** seront effectuées par écrit et envoyées par tout moyen raisonnable, y compris par courrier postal, e-mail, télécopie, SMS ou service de messagerie express agréé, à l'exception des notifications mentionnées dans l'article « Résiliation ».

ACCORD DANS SA GLOBALITÉ

La présente **politique de garanti**e, comprenant les conditions, limitations, exceptions et exclusions, ainsi que votre **bon de commande**, constituent l'intégralité de l'accord passé entre **vous et nous**. Aucune représentation, promesse ou condition ne figurant pas aux présentes ne pourra modifier ces éléments, à moins que la loi l'exige.

Microsoft et Surface sont des marques commerciales du groupe de sociétés Microsoft.